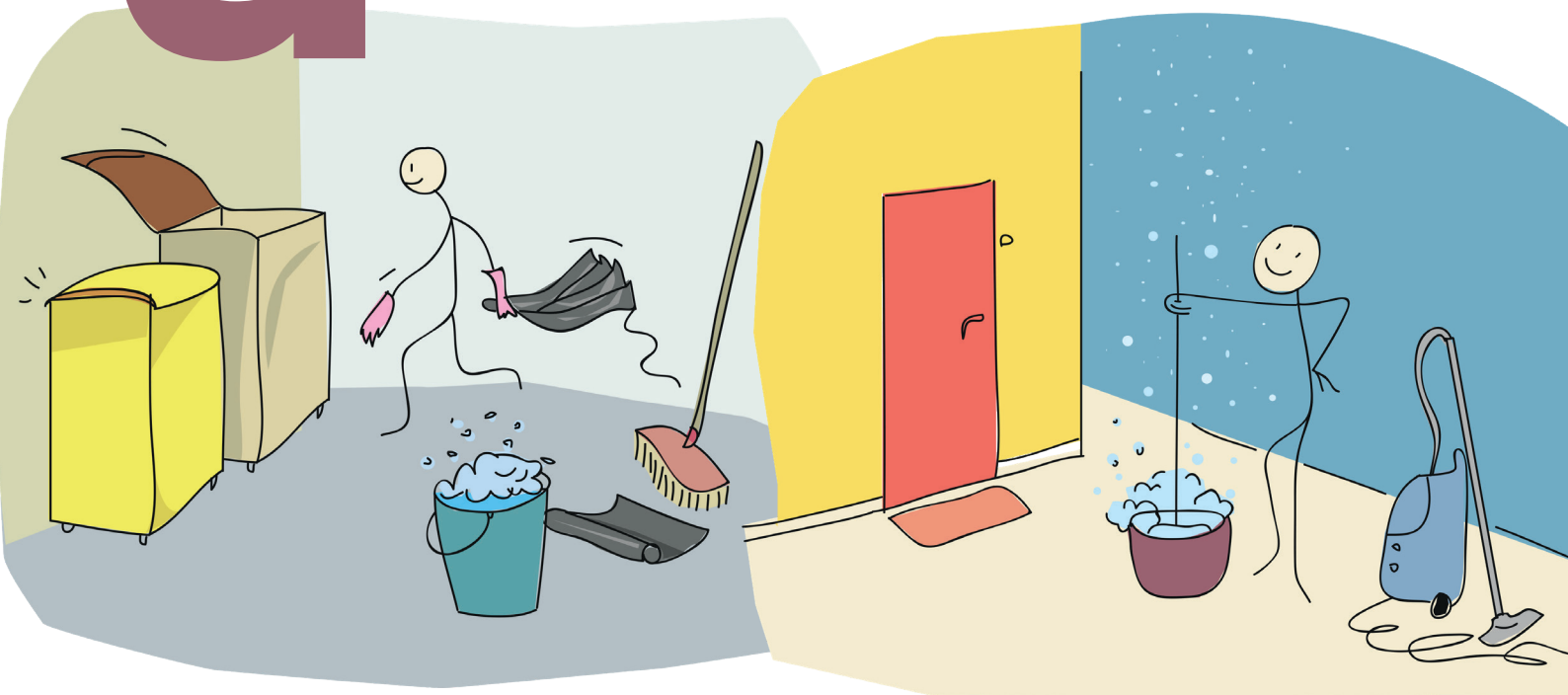


à vos côtés

Le journal
des locataires
d'Habitats
de Haute-Alsace

N°34 - Avril 2021



Propreté des parties communes : on se retrousses les manches !

Souvent source d'insatisfaction pour les locataires et pour le personnel de proximité d'Habitats de Haute-Alsace, la propreté des parties communes de nos résidences est un défi de tous les jours. Afin d'innover dans son approche et de trouver des solutions collectives, HHA a décidé de mettre en place l'an passé un groupe projet dédié rassemblant des locataires, des représentants de locataires et des salariés de l'Office.

Objectif : partager ensemble les difficultés rencontrées au sein des résidences et tenter de trouver des solutions nouvelles pour améliorer le confort de tous les résidents.

Deux constats ont été le point de départ des réflexions du groupe de travail : le premier, que les questions de propreté sont très souvent la cause de conflits de voisinage, donc un enjeu de taille pour le bien vivre ensemble dans les résidences et le second, que les nouveaux locataires, notamment les plus jeunes, ne souhaitent pas assurer eux-mêmes le nettoyage des parties communes, tandis que les anciens locataires n'ont plus forcément l'énergie pour le faire.

Partant de cela, le groupe projet a élaboré une nouvelle procédure visant à apporter des réponses précises en cas de constat de non propreté, allant de campagne d'affichage au courrier individuel pour les locataires ou les sociétés qui n'assurent pas correctement leurs tours ou prestations de nettoyage. L'Office a également déployé une application mobile pour le personnel, qui permet de suivre en temps réel la propreté des cages d'escaliers et d'engager très rapidement les actions nécessaires. En parallèle, et afin d'encourager la propreté dans les parties communes comme dans les espaces verts, des aménagements spécifiques sur certains sites (poubelles, aires de compostage,...) seront également à l'étude afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Société spécialisée ou nettoyage par les habitants : le dilemme

Si la première solution permet de garantir un nettoyage régulier hebdomadaire et d'éviter certaines tensions de voisinage, la seconde a l'avantage de réduire le montant des charges locatives, le recours à une société spécialisée ayant forcément un coût. Le but n'est donc pas pour l'Office de généraliser l'une ou l'autre méthode sur tout le patrimoine (le recours à une société de nettoyage est de toute façon soumis à accord locatif), mais bien de s'adapter à chaque résidence, voire à chaque hall d'entrée et à ses habitants.

- Taux de satisfaction globale sur la propreté : **58%**
- Taux de satisfaction sur la prestation des sociétés de nettoyage : **71%**
- **43%** des locataires déclarent réaliser eux-mêmes le nettoyage des parties communes

enquête locataires 2020

« Les encombrants, c'est le cauchemar des gardiens ! »

Régulièrement en contact avec les habitants, les gardiens contribuent également au maintien d'un cadre de vie de qualité, en veillant notamment à la surveillance des bâtiments et à leur salubrité. Si dans certaines résidences, ils s'occupent de sortir les containers sur la voie publique les jours de collecte des ordures ménagères, leur rôle n'est en aucun cas de ramasser les poubelles ou déchets des locataires ni de déposer des encombrants à la déchetterie... Meubles, électro-ménager, matelas, cartons d'emballage ou vieilles télévisions... Pour tous les déchets qui ne peuvent être placés dans les poubelles car lourds, trop encombrants ou polluants, il appartient aux locataires de les apporter en déchetterie (rendez-vous sur le site internet de votre communauté de communes pour en savoir plus). ■

A Vos Côtés est une publication gratuite d'Habitats de Haute-Alsace, Office Public de l'Habitat de la Collectivité européenne d'Alsace.

Directeur de la publication : Guillaume Couturier - Rédaction et exécution graphique : Gala Février-Moerlen

Création & illustrations : Mlle Dimanche - Crédits photos : Adobe Stock - Impression : CORUS - 69100 VILLEURBANNE

Papier issu de forêts gérées durablement - ISSN 2256-9588

Bientôt un nouveau site internet !

D'ici quelques semaines, Habitats de Haute-Alsace mettra en ligne son nouveau site internet. Plus dynamique, plus intuitif, plus coloré, mais également plus rapide, il a été pensé pour que chacun s'y retrouve : demandeurs de logements, locataires, élus et collectivités ou encore futurs collaborateurs qui souhaiteraient rejoindre l'Office.

Le futur site de l'Office offrira une navigation facile et fonctionnelle, avec un design clair et moderne. Ce site a été conçu autour de 2 priorités :

- faciliter l'accès à l'information pour les locataires ;
- améliorer la recherche de logement pour les demandeurs, en mettant en avant les offres de logements à louer et à vendre, ainsi que les conditions d'accès.

Selon ses besoins, chacun pourra en quelques clics trouver les réponses à ses questions, payer son loyer, télécharger des documents utiles ou encore découvrir les derniers projets menés par l'Office.

Chacun pourra également mieux connaître Habitats de Haute-Alsace, son savoir-faire, son histoire, ses engagements et son patrimoine, aujourd'hui réparti sur 110 communes du sud Alsace.

Pour découvrir toutes ces nouveautés, rendez-vous d'ici peu sur www.hha.fr



Robinetts thermostatiques : ouvrez-les tout l'été !

Les robinets thermostatiques qui sont installés sur les radiateurs permettent de moduler la température pièce par pièce.

Si vos radiateurs en sont équipés, pensez à tous les ouvrir au maximum à la fin de la période de chauffe et durant tout l'été !

En effet, si vous fermez ces robinets, la tige thermostatique qui se trouve à l'intérieur se bloquera et vos radiateurs ne redémarreront pas à l'automne prochain ! ■



Programme des réhabilitations 2021

Avec 237 logements qui seront réhabilités en 2021, Habitats de Haute-Alsace poursuit sa politique ambitieuse de réhabilitation.

- 🏠 Résidence Les Fonctionnaires, GUEBWILLER
24 logements
- 🏠 Quartier Tivoli, HUNINGUE
117 logements
- 🏠 Rue des Peupliers, REGUISHEIM
36 logements



- 🏠 Rue du Nord, ROUFFACH
18 logements
- 🏠 Maison Feltz, SOULTZMATT
9 logements
- 🏠 Rue des Prés, SOULTZEREN
33 logements

237

logements réhabilités

sous réserve de l'accord locatif



D'ici à 2029 et conformément au Plan Stratégique de Patrimoine de l'Office, ce sont près de 1800 logements qui seront réhabilités, soit 63 millions d'euros d'investissement, pour améliorer la performance énergétique du bâti et le confort de vie des habitants.

En raison de la crise sanitaire et de l'impossibilité d'organiser une réunion publique, le programme des travaux de chaque résidence sera présenté individuellement aux locataires concernés. ■

Bilan Qualibail® 2020 et axes d'amélioration

Depuis novembre 2017, Habitats de Haute-Alsace est certifié Qualibail® par l'AFNOR pour ses activités de gestion locative.

Ce référentiel comprend 6 engagements qui garantissent la qualité des prestations de l'Office, à tous les stades de la vie du locataire. Vous pouvez retrouver la synthèse des résultats des engagements de service pour l'année 2020 ainsi que les axes d'amélioration prioritaires pour la période 2021-2023 sur notre site internet, rubrique « Nos engagements de Qualité de Service ». ■



Beaux jours... bons gestes !

Les premiers rayons du soleil printanier arrivent que déjà l'envie d'installer son barbecue ou de profiter des espaces verts de sa résidence se fait sentir. Avant cela, quelques petits conseils à partager si l'on ne veut pas devenir le meilleur ennemi de ses voisins !



En été, les fêtes, les grillades, les arrosages, les jeux de ballons sont parfois source de conflits. Pour les éviter, partageons quelques règles de vie à mettre en pratique au quotidien :

- être attentif au bruit que l'on fait,
- avoir un bon usage de son balcon : seuls les barbecues électriques sont autorisés,
- éviter d'arroser ses voisins en même temps que ses jardinières et penser à eux avant de secouer ses nappes et tapis, ...

Parce que l'on est toujours soi-même voisin de quelqu'un, pensons-y tous ! ■